



**Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux**  
**Équipe spéciale des interactions entre l'eau, l'alimentation, l'énergie et les écosystèmes**  
**Sixième réunion**

**Genève et virtuellement, Suisse, 22-23 octobre 2020**

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ POUR LA SIXIÈME RÉUNION**

Qui se tiendra au Palais des Nations, Genève, et participation à distance par le biais de la plateforme en ligne Interprefy en quatre sessions (22 octobre 10h00-12h00 et 14h00-16h00 CEST et 23 octobre 10h00 – 12h00 et 14h00-16h00. CEST)

**1. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

1. Ouverture et adoption de l'ordre du jour
2. De l'évaluation des interactions aux solutions fondées sur les interactions
3. Document de synthèse des solutions et des investissements fondés sur les interactions
4. Expériences régionales d'élaboration et de mise en œuvre des solutions fondées sur les interactions
5. Types d'investissements et cartographie des possibilités de financement
6. Approche fondée sur les interactions pour améliorer la gestion des ressources naturelles et favoriser l'action intersectorielle
7. Activités futures sur les interactions eau-alimentation-énergie-écosystème et la répartition de l'eau
8. Autres questions
9. Clôture

**2. CONTEXTE ET INFORMATIONS PRATIQUES**

L'Équipe spéciale des interactions entre l'eau, l'alimentation, l'énergie et les écosystèmes au titre de la Convention sur l'eau est composée de représentants des gouvernements (principalement des autorités responsables de l'eau, de l'énergie, de l'agriculture et de la protection de l'environnement), notamment des pays qui ont une expérience des évaluations des interactions ou intégrées, des organisations de bassin, des agences spécialisées, des organisations internationales, régionales et non gouvernementales ainsi que des experts/universitaires. La participation à l'Équipe spéciale est ouverte aux Parties et aux non-Parties, ainsi qu'aux participants des groupes susmentionnés et du secteur privé.

Le document de réflexion relatif à la réunion ainsi que d'autres documents (document ECE/MP.WAT/WG.1/2020/INF.12) sont disponibles sur la page web de la réunion<sup>1</sup>.

La sixième réunion de l'Équipe spéciale des interactions se concentrera sur un exercice en cours d'inventaire des solutions et des investissements fondés sur les interactions transfrontières dans le monde entier, en réponse à une demande de la huitième session de la réunion des Parties à la Convention sur l'eau (Nur-Sultan, 10-12 octobre 2018). L'objectif principal de l'exercice d'évaluation est de clarifier les avantages et la valeur ajoutée de la mise en œuvre de solutions fondées sur les interactions pour résoudre les problèmes les plus fréquents rencontrés par les bassins transfrontières et pour soutenir la coopération, ainsi que la manière dont ces solutions pourraient être financées.

Un document d'information (ECE/MP.WAT/WG.1/2020/INF.4-TFWFEEN/2020/3) sur cet exercice - décrivant la portée, l'approche et le cadre analytique utilisé - est également disponible sur la page web de la réunion.

---

1

La réunion sera l'occasion de discuter des expériences de mise en œuvre et d'opérationnalisation de l'approche fondée sur les interactions dans différentes régions du monde, notamment par le biais de dialogues régionaux et de programmes de coopération, afin d'en tirer des enseignements. Des idées d'activités futures sur les interactions entre l'eau, l'alimentation, l'énergie et les écosystèmes au titre de la Convention sur l'eau seront également examinées à la lumière des résultats et des possibilités qui se dégagent de l'inventaire, des expériences régionales et des manifestations d'intérêt des pays et des partenaires. D'éventuelles activités futures sur la répartition de l'eau feront également partie de la discussion.

La réunion est organisée dans un format hybride et la participation virtuelle à toutes les sessions sera possible. L'interprétation vers l'anglais, le français, le russe et l'espagnol sera disponible.

En raison de la pandémie COVID-19 en cours, de sévères restrictions de voyage sont en place dans le monde entier. Les ressortissants de [la plupart des pays n'appartenant pas à l'espace Schengen](#) ne sont pas autorisés à entrer sur le territoire de la Confédération suisse. En outre, même pour les ressortissants des pays de l'espace Schengen, différentes restrictions et [règles de quarantaine](#) s'appliquent et évoluent rapidement. Le secrétariat recommande donc vivement à tous les représentants qui ne sont pas basés à Genève de participer virtuellement et décline toute responsabilité pour les coûts ou les risques liés au voyage.

En plus de la participation virtuelle à la réunion, tous les pays sont encouragés à mobiliser la participation de leurs [missions permanentes auprès de l'Office des Nations Unies à Genève](#).

Les participants qui prévoient de participer à la réunion, que ce soit virtuellement (Interprétation) ou en personne (Palais des Nations, Salle XVII), sont priés de s'inscrire avant le 20 octobre 2020 en utilisant le lien fourni sur le site web de la réunion (<http://indico.un.org/e/6thNexusTF>) car seuls les participants inscrits auront accès à la réunion. Veuillez utiliser comme navigateur web Google Chrome ou Firefox. En cas de difficultés d'inscription, les participants sont invités à contacter Mme Katri Veldre ([katri.veldre@un.org](mailto:katri.veldre@un.org)). Un lien pour se connecter à la réunion et les instructions pour y accéder seront envoyés aux participants inscrits.

Pour toute question relative au programme et à l'organisation, veuillez contacter Mme Annukka Lipponen (courriel [annukka.lipponen@un.org](mailto:annukka.lipponen@un.org); tél. +41229172666)

### 3. ANNOTATIONS À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

#### **Session 1 De l'identification conjointe des problèmes aux solutions intersectorielles (22 Octobre, 10h00-12h00 CET)**

##### **Point 1 : Ouverture et adoption de l'ordre du jour (10h00-10h10)**

Le Président de l'Équipe spéciale ouvrira la réunion et invitera la Secrétaire exécutive de l'UNECE, Mme Olga Algayerova, à faire un discours d'ouverture.

Le Président, M. Seppo Rekolainen (Finlande), invitera l'Équipe spéciale à adopter son ordre du jour tel qu'établi dans le présent document.

##### **Point 2 : De l'évaluation des interactions aux solutions fondées sur les interactions (10h10 -10h30)**

Le Président invitera le secrétariat à faire le point sur les travaux de soutien aux dialogues et évaluations intersectoriels par le biais de la mise en œuvre de l'approche fondée sur les interactions eau-alimentation-énergie-écosystèmes, en particulier sur la manière dont les évaluations des interactions conduisent à l'identification conjointe de solutions dans les bassins transfrontières.

Le Président invitera les représentants des pays riverains du système aquifère du Sahara septentrional, où l'évaluation des interactions a récemment été achevée, ainsi que ceux des bassins où les évaluations sont en cours (les bassins des rivières Drin et Drina, phase II de l'évaluation des interactions) à faire de brèves interventions.

### **Point 3 : Document de synthèse des solutions et des investissements fondés sur les interactions (10h30-11h15)**

Document de référence : *Nexus solutions and investments in transboundary basins: draft report – the scope, approach and the analytical framework (ECE/MP.WAT/WG.1/2020/INF.4 – TFWFEEN/2020/3)*

Le président invitera un consultant à présenter le projet de document de synthèse sur les solutions et les investissements fondés sur les interactions.

Le document de synthèse a deux objectifs. Le premier est de clarifier et de mettre en évidence la valeur ajoutée des approches intégrées de la gestion des ressources naturelles lorsqu'il s'agit de trouver des solutions concrètes aux problèmes transfrontières, et aux investissements qui y sont liés, et de montrer pourquoi il est nécessaire de regarder au-delà du bassin transfrontière ou de l'aquifère. Le second est de mettre en lumière les difficultés de mise en œuvre rencontrées par les institutions, notamment les autorités responsables de l'eau et les organisations de bassin, et de montrer comment ces difficultés pourraient potentiellement être surmontées.

La synthèse est basée sur une étude documentaire des solutions et des investissements fondés sur les interactions ainsi que sur les résultats d'un questionnaire analysé au moyen d'un cadre analytique élaboré pour les besoins de l'exercice de synthèse.

Les résultats préliminaires de la synthèse, les principaux facteurs de succès et les obstacles à la mise en œuvre des solutions d'interactions et des investissements seront présentés par le consultant.

Le président invitera les intervenants sélectionnés à présenter les solutions décrites dans leurs réponses au questionnaire.

### **Point 4 : Expériences régionales d'élaboration et de mise en œuvre des solutions fondées sur les interactions (11h15—12h00 et 14h00-14h30)**

Le président invitera un panel d'interventions sur l'expérience des dialogues et processus d'interactions régionales dans le cadre d'un panel animé par le Secrétariat. Les partenaires régionaux feront des interventions, décrivant les principaux problèmes intersectoriels rencontrés dans leurs régions d'activité, les progrès réalisés dans l'application des solutions fondées sur les interactions et leur expérience en matière de facilitation des dialogues sur les interactions régionales d'intérêt transfrontière. Le secrétariat invitera les partenaires à indiquer les possibilités d'organiser, conjointement avec le secrétariat, des consultations régionales ou des webinaires à la suite de la sixième réunion de l'Équipe spéciale, afin d'examiner le projet ou les résultats finaux (selon le calendrier) de la synthèse des solutions fondées sur les interactions et des investissements dans différentes régions en vue d'appliquer l'expérience, de financer les solutions et les investissements et les possibilités de les relier aux cadres et activités de coopération intersectorielle et transfrontière.

Les partenaires régionaux comprennent, par exemple, la Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie occidentale (CESAO), la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), le Centre régional pour l'environnement de l'Asie centrale (CAREC) et le Partenariat mondial pour l'eau en Méditerranée (GWP-Med).

Le président invitera les participants à formuler des questions et à commenter les présentations faites jusqu'à présent et à partager l'expérience de ces différentes régions, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre de solutions fondées sur les interactions et les défis rencontrés, ainsi que les opportunités identifiées.

### **Session 2 : Financement et investissement dans des solutions fondées sur les interactions (22 octobre, 14h30-16h00 CEST)**

#### **Point 5 : Types d'investissements et cartographie des possibilités de financement**

Le président invitera le consultant à présenter les typologies d'investissements d'interactions qui ont émergé de l'exercice d'inventaire (présenté au point 3) et une cartographie préliminaire des possibilités d'investissements des interactions.

Le président invitera les participants à formuler des questions.

Le président invitera un panel d'interventions réunissant des organisations ayant une expérience du financement ou de l'investissement dans des projets ou des programmes intersectoriels d'intérêt transfrontière, et invitera un représentant de l'UICN à animer la discussion. Le panel est composé de représentants d'institutions financières internationales, de cadres de coopération internationale, de fonds, d'entreprises et d'organisations de bassin (par exemple, la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement, l'Union pour la Méditerranée, Itaipu Binacional et l'Autorité du bassin du Niger).

Les présentations mettront en évidence les possibilités de financement de projets et de mesures à caractère intégré ou multisectoriel (solutions fondées sur les interactions) présentant des avantages transfrontières (par exemple, par le biais de prêts, de partenariats public-privé, de financement de la lutte contre le changement climatique, de fonds pour l'eau) et la manière dont ils peuvent soutenir la mise en œuvre de programmes et de stratégies au niveau régional (par exemple, plans d'action pour le climat, plans d'investissement au niveau des bassins, programmes d'action stratégique transfrontières).

Le représentant de l'UICN qui animera la discussion prononcera quelques mots de conclusion pour clore le panel.

### **Session 3 : Promotion de l'approche fondée sur les interactions : thèmes clés et partenariats (23 octobre, 10h00-12h00 CEST)**

Document de référence : UNECE, 2020 *Towards sustainable renewable energy investment and deployment: Trade-offs and opportunities with water resources and the environment*

La session a pour objectif d'illustrer les derniers résultats obtenus par les partenariats stratégiques entre le secrétariat de la Convention sur l'eau et diverses organisations, y compris des acteurs nationaux et des organisations internationales. Ces partenariats ont soutenu l'évaluation participative des bassins partagés (par l'application de la Méthode d'évaluation des bassins transfrontières), la mobilisation des connaissances et les activités de renforcement des capacités au niveau régional, ainsi que l'élaboration d'outils pour aider les décideurs à appliquer l'approche fondées sur les interactions, notamment à l'appui des activités de coopération transfrontière.

La session comprendra deux panels reflétant deux perspectives sur les interactions en tant qu'approche visant à : 1) améliorer l'utilisation des ressources naturelles dans les bassins transfrontières en réduisant les pressions sur l'eau en agissant sur les facteurs externes (en dehors de la gestion de l'eau), et à 2) agir plus efficacement sur les défis et les plans transversaux (par exemple, les politiques, les plans et les stratégies de développement durable, l'action climatique) de pertinence transfrontière.

Les présentations et les interventions mettront également en lumière les perspectives d'une éventuelle coopération future contribuant aux travaux au titre de la Convention sur l'eau. Les organisations, dont une présentation ou une interventions est prévue, sont notamment l'Allemagne, le Réseau d'échange d'apprentissage et de ressources sur les eaux internationales du Fonds pour l'environnement mondial (FEM IW-LEARN), le Centre commun de recherche de la Commission européenne, l'Institut royal de technologie KTH (Stockholm), la Division de l'énergie durable/le Groupe d'experts sur les énergies renouvelables de la CEE-ONU, The Nature Conservancy et l'Organisation de coopération et de développement économiques.

### **Point 6 : Approche fondée sur les interactions pour améliorer la gestion des ressources naturelles et favorises l'action intersectorielle**

Premier groupe : Promouvoir une gestion plus durable et plus efficace des ressources naturelles

Le président invitera les participants à intervenir.

Deuxième panel : Favoriser l'action climatique et le développement durable

Le président invitera les participants à intervenir.

#### **Session 4 : Les activités futures sur les interactions (23 octobre, 14h00-16h00 CEST)**

Document de référence : Report of the Meeting of the Parties on its eighth session: Programme of work for 2019–2021 (ECE/MP.WAT/54/Add.1)

#### **Point 7 : Activités futures sur les interactions eau-alimentation-énergie-écosystème et la répartition de l'eau**

Cette session aura pour objectif de discuter des possibilités d'activités futures et des prochaines étapes des travaux sur les interactions au titre de la Convention sur l'eau. L'un des objectifs est également de s'entendre sur le processus d'achèvement de la synthèse des solutions et des investissements fondés sur les interactions, y compris l'élaboration du contenu du projet de publication qui sera examiné lors de la prochaine session conjointe du groupe de travail sur la gestion intégrée des ressources en eau et du groupe de travail sur la surveillance et l'évaluation (Genève, 26-28 avril 2021).

Le président rappellera ce qui figure dans le domaine d'activité 3.2, "Soutenir les dialogues et les évaluations intersectorielles par l'application de l'approche fondée sur les interactions eau-alimentation-énergie-écosystèmes", dans le présent programme de travail (2019-2021) au titre de la Convention sur l'eau.

Le secrétaire de la Convention sur l'eau présentera le processus d'élaboration du prochain programme de travail (2022-2024), y compris la collecte de propositions au moyen d'un questionnaire en ligne

Le président, au nom de la Finlande en tant que chef de file pour le domaine de programme 3.2, et de la Hongrie en tant que chef de file pour le domaine de programme 3.3 "Soutenir une répartition équitable et durable de l'eau dans le contexte transfrontière", présentera les premières idées d'activités futures possibles. En guise d'introduction, la présentation de M. Péter Kovács (Hongrie) informera également les participants sur l'élaboration en cours d'un manuel de type compendium sur la répartition de l'eau dans un contexte transfrontière, qui s'inspire des pratiques existantes dans le monde entier.

Le président ouvrira les discussions en invitant les participants à faire des suggestions et à exprimer leur intérêt pour de futures activités sur ces sujets au titre de la Convention sur l'eau.

#### **Point 8 : Autres questions**

Au moment de la rédaction, le secrétariat n'avait aucune question à proposer au titre de ce point. Les représentants qui souhaitent proposer des questions à examiner au titre de ce point de l'ordre du jour sont priés d'en informer le secrétariat dans les meilleurs délais.

#### **Point 9: Clôture**

Le Président prononcera la clôture de la réunion à 16h00, le vendredi 23 octobre 2020.

\*\*\*\*\*